

CHAMPIONNATS PROVINCIAUX SERIES D'AGE SIMPLES ET DOUBLES



Samedi 03 janvier 2009



Complexe sportif de la porte de Trèves - BASTOGNE

Inscriptions

Organisation du club de Hachy

Afin d'être plus efficace, les inscriptions seront reçues au plus tard par écrit ou par fax auprès de Dany ROBERT ou en ligne sur le site de la province pour le **28 décembre 2008 à 20H** au plus tard.

Les tableaux seront tirés le mardi 30 décembre et ne seront plus modifiés par après... Qu'on se le dise
La liste des inscrits figurera sur le site provincial le 29 décembre

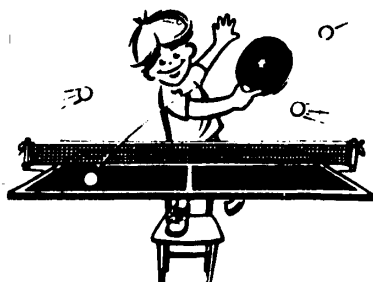
Les inscriptions préciseront les nom, prénom, classement, club et date de naissance et ceci pour tous les joueurs

Horaire

09 H 00 : Mixtes

11 H 00 : Doubles

14 H 00 : Simples



Inscription possible en temps voulu directement sur le site

Catégories

- Poussins (*), Préminimes, Minimes, Cadets, Juniors, 17-21 Messieurs.
- Poussins (*), Préminimes, Minimes, Cadettes, Juniores, 17-21 Dames
- Vétérans 40,50, 60 Dames et Messieurs

(*) Cette série n'est pas qualificative pour les championnats de Belgique, les joueurs estimant avoir une chance de qualification pour ces championnats doivent s'inscrire en préminimes.

Remarques

est poussin le joueur né en 2000 ou plus jeune

est préminime le joueur né en 1998 ou 1999

est minime le joueur né en 1996 ou 1997

est cadet(te) le joueur né en 1994 ou 1995

est junior(e) le joueur né entre 1991 et 1993

est 17-21, le joueur né entre 1987 et 1990

✓ Le droit d'inscription sera facturé au club d'appartenance des joueurs sur la note de frais récapitulative qui leur sera adressée en temps opportun.

✓ Droit d'inscription : 4 € pour les simples / 4 € par paire de double.

✓ Un relevé avec la liste des joueurs inscrits sera fourni à chaque club concerné.

✓ Le joueur régulièrement inscrit pour les éliminatoires ou qualifié pour les finales qui ne se présentera pas sans justification ou qui abandonnera en cours de compétition sans autorisation du juge-arbitre sera automatiquement pénalisé d'une amende de 25 €

✓ Dans les doubles, la composition des paires est libre.

✓ Elle s'alignera toujours dans la série correspondant à l'âge du joueur le plus âgé sauf en ce qui concerne les vétérans où la paire devra s'inscrire dans la série du joueur le moins âgé

✓ Un joueur(euse) ne peut s'inscrire que dans une série de simple, de double et une série de mixte.

est vétéran 40, le joueur né entre 1959 et 1968

est vétéran 50, le joueur né entre 1949 et 1958

est vétéran 60, le joueur né entre 1939 et 1948

est vétéran 70, le joueur né entre 1929 et 1938

est vétéran 80, le joueur né avant 1929

Qualification pour les championnats de Belgique

SERIES JEUNES:

simples: Les quatre demi-finalistes plus le joueur le mieux classé du critérium provincial de la catégorie et qui ne figure pas parmi les quatre demi-finalistes

Doubles et double mixtes: les quatre paires demi-finalistes des championnats provinciaux.

VETERANS :

simples: Tous les joueurs qui ont participé aux championnats provinciaux catégories simples Vétérans ou au critérium provincial.

doubles: Toutes les paires qui ont participé aux championnats provinciaux catégories doubles Vétérans.

Aucune modification des paires ne sera admise